

- **ÉTATS FINANCIERS**
- **EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**
- **RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

POUR L'EXERCICE 2022

Table des matières

1. ÉTATS FINANCIERS 2022.....	2
1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM	2
1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF	3
1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF	4
1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2022	6
1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2022 (MÉTHODE INDIRECTE).....	7
1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2022	8
1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	9
1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables	9
1.7.2 Principes comptables	9
1.7.3 Base de préparation	9
1.7.4 État de la situation financière	9
1.7.5 Compte de résultat	11
1.7.6 Actifs et passifs éventuels	11
1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	13
1.8.1 Actif immobilisé	13
1.8.2 Préfinancement à long terme	15
1.8.3 Stocks.....	15
1.8.4 Préfinancement à court terme.....	15
1.8.5 Créances à court terme.....	16
1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie	17
1.8.7 Capital	17
1.8.8 Autres dettes à long terme	17
1.8.9 Dettes à court terme.....	18
1.8.10 Actif éventuel.....	20
1.8.11 Autres informations importantes	20
1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO ..	20
1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT	21
1.9.1 Recettes	21
1.9.2 Dépenses	22
1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES.....	22
2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022.....	23
2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG).....	23
2.1.1 Exécution budgétaire 2022 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit	24
2.1.2 Exécution budgétaire 2022 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit	25
2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2022	33
2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2022.....	35
2.2.1 Postes statutaires.....	35
2.2.2 Postes non statutaires.....	35
3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2022	36
3.1 FONDS C1	36
3.2 FONDS R0	38
3.3 FONDS C8	45
3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)	46

1. ÉTATS FINANCIERS 2022

Article 98 du règlement financier de l'AESM

1.1 Lettre de certification du comptable de l'AESM

CERTIFICATION DES COMPTES

Je reconnais être responsable de la préparation et de la présentation des comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre (RFC)¹ et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour l'exercice 2022 ont été préparés conformément aux dispositions du titre IX du RFC et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, telles qu'elles doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'Agence européenne pour la sécurité maritime ainsi que l'exécution du budget. Sur la base de ces informations et des vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai obtenu l'assurance raisonnable que les comptes présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de l'Agence européenne pour la sécurité maritime.

Fait à Lisbonne, le 26 mai 2023

[signé]

Davide Mola
Comptable de
l'Agence européenne pour la sécurité maritime

¹ RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/715 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2018 portant règlement financier-cadre des organismes créés en vertu du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et du traité Euratom et visés à l'article 70 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil.

1.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – ACTIF

1	2		4	5	6
Compte de consolidation			31.12.2022	31.12.2021	Variation
	ACTIF				
	A. VALEURS IMMOBILISÉES				
210000	Immobilisations incorporelles		14 436 384,88	13 499 879,18	936 505,70
200000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage		19 708 883,81	18 290 589,81	1 418 294,00
221000	Terrains et immeubles		95 903,00	100 566,00	-4 663,00
230000	Installations, machines et outillage		15 546 910,00	14 487 346,00	1 059 564,00
241000	Matériel informatique		431 450,00	621 815,00	-190 365,00
240000	Mobilier et parc automobile		306 338,81	329 154,81	-22 816,00
242000	Autres aménagements		3 328 282,00	2 751 708,00	576 574,00
244000	Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage en cours		0,00	0,00	0,00
299000	Préfinancement à long terme		290 136,00	290 136,00	0,00
durée	Préfinancement à long terme		290 136,00	290 136,00	0,00
292000	Créances à long terme		0,00	0,00	0,00
TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES			34 435 404,69	32 080 604,99	2 354 799,70
	B. ACTIFS COURANTS				
310000	Stocks		4 486 016,00	4 473 476,00	12 540,00
405000	Préfinancement à court terme		58 243,12	5 211 965,31	-5 153 722,19
durée	Préfinancement à court terme		58 243,12	5 211 965,31	-5 153 722,19
durée	Recettes administratives à court terme provenant d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
400000	Créances à court terme		2 147 577,40	3 311 635,43	-1 164 058,03
401000	Créances courantes		982 280,19	2 124 039,52	-1 141 759,33
410900	Créances diverses		-60 116,41	-521 976,98	461 860,57
490000	Autre		1 225 413,62	1 709 572,89	-484 159,27
490010	Produits à recevoir		4 753,22	4 772,36	-19,14
490011	Charges reportées		1 220 660,40	1 704 800,53	-484 140,13
490090	Produits à recevoir auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
490091	Charges reportées auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
400009	Créances à court terme auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
500000	Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 467 094,14	22 513 129,55	4 953 964,59
TOTAL ACTIFS COURANTS			34 158 930,66	35 510 206,29	-1 351 275,63
TOTAL			68 594 335,35	67 590 811,28	1 003 524,07

1.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – PASSIF

1	2		4	5	6
Compte de consolidation			31.12.2022	31.12.2021	Variation
	PASSIF				
	A. Actif net		40 816 205,69	43 953 848,52	-3 137 642,83
140000	Excédents/déficits accumulés		43 953 848,52	44 530 678,20	-576 829,68
141000	Résultat économique de l'exercice – profits+/pertes-		-3 137 642,83	-576 829,68	-2 560 813,15
	B. Participations minoritaires				0,00
	C. PASSIF NON COURANT		82 618,09	105 510,17	-22 892,08
161000	Avantages du personnel		0,00	0,00	0,00
163000	Provisions pour risques et charges		0,00	0,00	0,00
172000	Autres dettes à long terme		82 618,09	105 510,17	-22 892,08
172100	Autres dettes à long terme		82 618,09	105 510,17	-22 892,08
172009	Autres dettes à long terme auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
172020	Préfinancement perçu d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
172029	Autres dettes à long terme d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
	TOTAL A+B+C		40 898 823,78	44 059 358,69	-3 160 534,91
	D. PASSIF COURANT		27 695 511,57	23 531 452,59	4 164 058,98
483000	Provisions pour risques et charges		2 500,00	2 500,00	0,00
440000	Comptes créditeurs		27 693 011,57	23 528 952,59	4 164 058,98
441000	Créances courantes		-88 938,15	-314 534,23	225 596,08
442000	Dettes à long terme échéant en cours d'exercice		0,00	0,00	0,00
443000	Créditeurs divers		923 614,50	360 283,66	563 330,84
491000	Autre		5 389 028,35	5 965 617,21	-576 588,86
491010	Charges à payer		5 388 297,56	5 982 502,55	-594 204,99
491011	Crédit reporté		0,00	0,00	0,00
491012	Autre		730,79	-16 885,34	17 616,13
491090	Charges à payer auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
491091	Crédit reporté auprès d'entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00
440009	Montants dus à des entités UE consolidées		21 469 306,87	17 517 585,95	3 951 720,92
440019	Préfinancement perçu d'entités UE consolidées		21 469 306,87	17 517 585,95	3 951 720,92
440029	Autres montants dus à des entités UE consolidées		0,00	0,00	0,00

	TOTAL D. PASSIF COURANT		27 695 511,57	23 531 452,59	4 164 058,98
					0,00
	TOTAL		68 594 335,35	67 590 811,28	1 003 524,07

1.4 COMPTE DE RÉSULTAT 2022

1	2	4	5	6
Compte de consolidation		2022	2021	Variation
706199	Fonds transférés par la Commission vers d'autres institutions	0,00	0,00	0,00
740100	Contributions des pays de l'AELE membres de l'EEE	0,00	0,00	0,00
743000	Recouvrement de dépenses	0,00	0,00	0,00
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	0,00	17 967 384,35	-17 967 384,35
745000	Autres recettes de fonctionnement	110 617 141,61	84 440 005,17	26 177 136,44
777777	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	110 617 141,61	102 407 389,52	8 209 752,09
610000	Dépenses administratives	-42 978 617,15	-40 292 320,57	-2 686 296,58
620100	Ensemble des dépenses de personnel	-28 846 776,97	-25 936 096,18	-2 910 680,79
630100	Dépenses liées aux immobilisations	-7 437 051,76	-8 386 859,79	949 808,03
611000	Autres dépenses administratives	-6 694 788,42	-5 969 364,60	-725 423,82
600000	Dépenses opérationnelles	-70 799 342,59	-62 678 425,87	-8 120 916,72
606000	Autres dépenses opérationnelles	-70 799 342,59	-62 678 425,87	-8 120 916,72
666666	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-113 777 959,74	-102 970 746,44	-10 807 213,30
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	-3 160 818,13	-563 356,92	-2 597 461,21
750000	Recettes financières	25 678,14	0,00	25 678,14
650000	Dépenses financières	-2 502,84	-13 472,76	10 969,92
680000	Mouvements des pensions (- charges, + produits)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS HORS EXPLOITATION	23 175,30	-13 472,76	36 648,06
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-3 137 642,83	-576 829,68	-2 560 813,15
790000	Gains extraordinaires (+)			0,00
690000	Pertes extraordinaires (-)			0,00
	EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES	0,00	0,00	0,00
	RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	-3 137 642,83	-576 829,68	-2 560 813,15

1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2022 (MÉTHODE INDIRECTE)

	2022	2021
Flux de trésorerie des activités ordinaires		
Excédent/(déficit) des activités ordinaires	-3 137 642,83	-576 829,68
Activités de fonctionnement		
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles) +	1 992 053,66	3 082 882,92
Dépréciation (immobilisations corporelles) +	2 700 120,83	-161 589,00
Augmentation/(diminution) de provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Augmentation/(diminution) d'une réduction de valeur des dettes douteuses	-5 914,51	-31 903,07
(Augmentation)/diminution du stock	-12 540,00	0,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution du préfinancement à court terme	5 153 722,19	-2 075 962,83
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à long terme	0,00	0,00
(Augmentation)/diminution des créances à percevoir à court terme	1 169 972,54	-366 367,15
(Augmentation)/diminution des créances liées à des entités UE consolidées	0,00	0,00
Augmentation/(diminution) d'autres dettes à long terme	-22 892,08	0,00
Augmentation/(diminution) des montants dus	212 338,06	333 284,38
(Augmentation)/diminution des dettes associées aux entités UE consolidées	3 951 720,92	1 429 298,09
Autres mouvements non liés à des flux de trésorerie	-481 438,45	3 256 672,02
Flux de trésorerie nets provenant d'activités de fonctionnement	11 519 500,33	4 889 485,68
Flux de trésorerie sur investissements		
Augmentation d'immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-6 565 535,74	-3 381 613,04
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0,00	0,00
Flux de trésorerie nets sur investissements	-6 565 535,74	-3 381 613,04

Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 953 964,59	1 507 872,64
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	22 513 129,55	21 005 256,91
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	27 467 094,14	22 513 129,55

1.6 VARIATIONS DE L'ACTIF NET – 2022

Actif net	Réserves		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
	Réserve de juste valeur	Autres réserves			
Solde au 31 décembre 2021			44 530 678,20	-576 829,68	43 953 848,52
Changements de méthodes comptables 1)					0,00
Solde au 1^{er} janvier 2022	0,00	0,00	44 530 678,20	-576 829,68	43 953 848,52
Autres 2)					0,00
Mouvements de justes valeurs					0,00
Variations de la réserve du Fonds de garantie					0,00
Allocation du résultat économique précédent			-576 829,68	576 829,68	0,00
Montants alloués aux États membres					0,00
Résultat économique de l'exercice				-3 137 642,83	-3 137 642,83
Solde au 31 décembre 2022	0,00	0,00	43 953 848,52	-3 137 642,83	40 816 205,69

1.7 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

1.7.1 Fondements juridiques et règles comptables

Les états financiers de l'AESM pour 2022 ont été élaborés sur la base des documents suivants:

- le règlement fondateur de l'AESM (règlement n° 1406/2002/CE modifié);
- le règlement financier de l'AESM (tel qu'adopté le 25 juillet 2019);
- la décision n° 2009/30 de l'AESM sur les règles d'inventaire (sur la base des règlements et des lignes directrices de la Commission applicables en la matière);
- les «lignes directrices comptables» telles que fournies par le comptable de la Commission ainsi que les instructions de clôture pour 2022.

Conformément à l'article 98 du règlement financier de l'AESM, l'AESM élabore ses états financiers sur la base des règles de la comptabilité d'exercice, qui découlent des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) ou, par défaut, des normes internationales d'information financière (IFRS).

Ces normes comptables, adoptées par le comptable de la Commission, doivent être appliquées par l'ensemble des institutions et organismes de l'Union européenne qui relèvent dans le champ d'application de la consolidation, afin d'établir un ensemble de règles uniformes en matière de comptabilité, d'évaluation et de présentation des comptes en vue d'harmoniser le processus d'établissement des états financiers et de consolidation. Les comptes sont tenus en EUR sur la base de l'année civile.

1.7.2 Principes comptables

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, le résultat et les flux de trésorerie d'une entité, utiles à tout un éventail d'utilisateurs.

Les considérations générales (ou principes comptables) à suivre lors de la préparation des états financiers sont décrits dans la règle comptable n° 2 de l'UE et sont identiques à ceux décrits dans l'IPSAS 1, à savoir: présentation fidèle, comptabilité d'exercice, continuité des activités, cohérence de la présentation, agrégation des données, compensation et comparabilité des informations.

L'établissement des états financiers conformément aux principes susmentionnés nécessite que la direction effectue des estimations affectant les montants enregistrés de certains postes de l'état de la situation financière et du compte de résultat, ainsi que les informations sur les actifs et passifs éventuels.

1.7.3 Base de préparation

a) Monnaies et base de conversion

Les états financiers sont présentés en euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Union européenne.

b) Transactions et soldes

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros sur la base des taux de change en vigueur aux dates des transactions concernées. Les gains et pertes de change liés au règlement de transactions en devises étrangères et à la conversion, aux taux de change de fin d'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont portés au compte de résultat économique.

c) Utilisation d'estimations

Conformément aux IPSAS et aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers incluent nécessairement des montants basés sur des estimations et des hypothèses formulées par le management sur la base des informations les plus fiables dont il dispose. Les principales estimations portent notamment sur les montants des provisions, le risque financier lié aux créances à percevoir, les produits à recevoir et les charges à payer, les actifs et passifs éventuels et le degré de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les changements d'estimations sont pris en compte sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

1.7.4 État de la situation financière

a) Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels informatiques qui ont été acquises sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur. Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'Union européenne sont satisfaits. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables à la création, la production et la préparation des actifs afin qu'ils soient opérationnels selon le mode de fonctionnement envisagé par la direction. Les coûts liés aux activités de recherche, les coûts de développement et d'entretien non capitalisables sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

b) Valeurs patrimoniales, installations, machines et outillage

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs ou le potentiel de service associés à cet actif iront à l'AESM et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Puisque l'AESM ne recourt pas à l'emprunt pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles, elle ne supporte pas de charges d'emprunt sur ces acquisitions.

Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis, leur durée de vie étant considérée comme illimitée. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties, puisqu'elles ne sont pas encore disponibles pour utilisation. L'amortissement des autres actifs est calculé selon la méthode linéaire, de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée de vie utile estimée, comme suit:

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Type d'actif	Taux linéaire d'amortissement
Immeubles	4 %
Installations, machines et équipements	10 % à 25 %
Mobilier	10 % à 25 %
Installations et accessoires	10 % à 25 %
Parc automobile	25 %
Matériel informatique	25 %
Autres immobilisations corporelles	10 % à 25 %

c) Préfinancements

Un préfinancement est un paiement destiné à fournir une avance au bénéficiaire, c'est-à-dire un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période définie dans la convention de préfinancement spécifique. Le fonds de trésorerie (ou l'avance) est remboursé ou utilisé aux fins pour lesquelles il a été fourni pendant la période définie dans la convention. Si le bénéficiaire n'encourt pas de dépenses éligibles, il est dans l'obligation de restituer le préfinancement à l'Union européenne. Le montant du préfinancement est apuré (en tout ou en partie) à mesure de l'acceptation des coûts éligibles et des remboursements éventuels, et ce montant est passé en charges.

d) Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur initiale diminuée des dépréciations pour perte de valeur. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que l'AESM ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et son montant recouvrable. La dépréciation est portée au compte de résultat. Une dépréciation générale, sur la base de l'expérience antérieure, est également comptabilisée pour les ordres de recouvrement non exécutés qui ne font pas déjà l'objet d'une dépréciation spécifique.

e) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers et se définissent comme des actifs courants. Ils comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires à vue.

f) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque l'AESM supporte une obligation actuelle vis-à-vis de tiers (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable. Aucune provision n'est comptabilisée pour des pertes opérationnelles futures. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsque la provision comprend un grand nombre d'éléments, l'obligation est estimée en pondérant tous les résultats possibles en fonction de leur probabilité (méthode de la «valeur attendue»).

g) Comptes montants dus

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Union européenne et acceptés par celle-ci.

h) Charges à payer/produits à recevoir et charges et crédits à reporter

Dans le cadre des règles comptables de l'Union européenne, les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent. À la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base d'un montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Le calcul des charges à payer est effectué conformément aux lignes directrices opérationnelles et pratiques publiées par le comptable, qui visent à faire en sorte que les états financiers fournissent une image fidèle de la situation.

Les produits sont également comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. En fin d'exercice, lorsqu'une facture n'a pas été envoyée alors que le service a été rendu ou les biens livrés à l'AESM, ou qu'il existe un accord contractuel, un montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

Par ailleurs, lorsque, en fin d'exercice, une facture a été envoyée alors que le service n'a pas encore été rendu ou que les biens n'ont pas encore été livrés, le crédit correspondant est reporté et sera comptabilisé lors de l'exercice comptable suivant.

1.7.5 Compte de résultat

a) Recettes

- Recettes issues des opérations sans contrepartie directe.

Elles constituent la grande majorité des recettes de l'EMSA et comprennent essentiellement la subvention payée par la DG MOVE et les aides perçues de la DG DEFIS, de la DG NEAR, de la DG MARE et de Frontex.

- Recettes issues des opérations avec contrepartie directe

Le produit de la vente de biens et services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation du produit d'une transaction impliquant la fourniture de services s'effectue en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

Les principales recettes issues des opérations avec contrepartie directe de l'AESM comprennent les taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT, les produits liés au projet Equasis et les divers services fournis à d'autres agences.

b) Dépenses

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que des achats de biens ou de services sont comptabilisées lorsque les fournitures sont livrées/les services sont fournis et accepté(e)s par l'AESM. Elles sont évaluées au coût de facturation initial.

Lorsqu'une demande de paiement ou une déclaration de dépenses satisfaisant aux critères de comptabilisation est reçue, elle est comptabilisée en charges à concurrence du montant éligible. En fin d'exercice, les dépenses éligibles encourues dues aux bénéficiaires mais non encore déclarées sont estimées et comptabilisées en charges à payer.

1.7.6 Actifs et passifs éventuels

a) Actif éventuel

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'Union européenne. Une information sur un actif éventuel est fournie lorsque l'entrée d'avantages économiques ou un potentiel de service est probable.

b) Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'AESM, ou une obligation actuelle résultant d'événements passés mais non comptabilisée, soit parce qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler l'obligation, soit dans les cas extrêmement rares où aucune estimation fiable ne peut être faite pour le montant de l'obligation.

1.8 NOTES CONCERNANT L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

1.8.1 Actif immobilisé

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations incorporelles en 2022:

2022		Logiciels produits en interne	Autres logiciels	Totalité des logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeur brute comptable au 1.1.2022	+	23 467 364,18		23 467 364,18	8 321 441,18	31 788 805,36
Ajouts	+	233 560,66		233 560,66	2 694 998,70	2 928 559,36
Produits de cessions	-			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00		0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2022		23 700 924,84	0,00	23 700 924,84	11 016 439,88	34 717 364,72
Cumul des amortissements et moins-values au 1.1.2022	-	-18 288 926,18		-18 288 926,18	0,00	-18 288 926,18
Amortissements	-	-1 992 053,66		-1 992 053,66		-1 992 053,66
Reprises d'amortissements	+			0,00		0,00
Produits de cessions	+			0,00		0,00
Moins-values (2)	-			0,00		0,00
Reprises de moins-values	+			0,00		0,00
Transferts entre lignes	+/-			0,00		0,00
Autres variations (2)	+/-			0,00		0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2022		-20 280 979,84	0,00	-20 280 979,84	0,00	-20 280 979,84
Valeur nette comptable au 31.12.2022		3 419 945,00	0,00	3 419 945,00	11 016 439,88	14 436 384,88

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

Comme l'exige la règle n° 6 de la Commission européenne, les immobilisations incorporelles en cours ont été enregistrées à compter du 1.1.2010. Tous les projets débutant après le 1.1.2010. et présentant une valeur estimative supérieure à 250 000 EUR (coût total) ont été intégrés dans le compte 214000.

Les variations suivantes ont été enregistrées pour les immobilisations corporelles en 2022:

2022		Immeubles	Installations, machines et outillage	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Autres aménagements	Total
Valeur brute comptable au 1.1.2022	+	160 791,08	60 126 856,81	8 725 127,89	882 820,24	12 961 510,14	82 857 106,16
Ajouts	+	10 766,99	3 618 971,10		7 238,29		3 636 976,38
Produits de cessions	-			-95 135,55		-667 501,32	-762 636,87
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Valeur brute comptable au 31.12.2022		171 558,07	63 745 827,91	8 629 992,34	890 058,53	12 294 008,82	85 731 445,67
							0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 1.1.2022	-	-60 225,08	-45 639 510,81	-8 103 312,89	-553 665,43	-10 209 802,14	-64 566 516,35
Dépréciation	-	-15 429,99	-2 559 407,10	-95 229,45	-30 054,29	0,00	-2 700 120,83
Reprises de dépréciations	+						0,00
Produits de cessions	+					1 244 075,32	1 244 075,32
Moins-values (1)	-						0,00
Reprises de moins-values	+						0,00
Transferts entre lignes	+/-						0,00
Autres variations (1)	+/-						0,00
Cumul des amortissements et moins-values au 31.12.2022		-75 655,07	-48 198 917,91	-8 198 542,34	-583 719,72	-8 965 726,82	-66 022 561,86
Valeur nette comptable au 31.12.2022		95 903,00	15 546 910,00	431 450,00	306 338,81	3 328 282,00	19 708 883,81

Conformément à la règle comptable communautaire n° 7, les amortissements ont été enregistrés mensuellement dans le système SAP.

1.8.2 Préfinancement à long terme

Compte		31.12.2022	31.12.2021
299290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	290 136,00	290 136,00
299000	Total	290 136,00	290 136,00

Le montant de 290 136,00 EUR concerne le préfinancement alloué par l'AESM au projet Equasis (actuellement hébergé par l'AESM). Ce montant, initialement enregistré en tant qu'actif éventuel fin 2009, a été requalifié en tant que préfinancement à long terme alloué après la reconnaissance officielle de cette dette par le conseil d'administration d'Equasis.

1.8.3 Stocks

Compte		31.12.2022		
	Créances de	Total brut	Réduction de valeur (-)	Valeur nette
310500	Mesures de lutte contre la pollution - dispersants/produits chimiques	4 486 016,00	0,00	4 486 016,00
292000	Total	4 486 016,00	0,00	4 486 016,00

1.8.4 Préfinancement à court terme

Compte	Préfinancement sans intérêts pour l'entité UE < 1 an	31.12.2022	31.12.2021
405290	PF mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission (préfinancement alloué à des tierces parties)	58 243,12	5 211 965,31
405297	Charges à payer sur PF tierces parties – Mis en œuvre par d'autres entités UE que la Commission		
405000	Total	58 243,12	5 211 965,31

Ces préfinancements sont principalement liés à des activités opérationnelles. En 2021, l'EMSA a versé des préfinancements liés à des appels d'offres pour des navires ainsi qu'à l'achat d'équipements. En 2022, aucun préfinancement n'a été nécessaire pour l'achat de navires et aucun nouvel équipement nécessitant un préfinancement n'a été acheté.

1.8.5 Créances à court terme

Créances courantes	31.12.2022			31.12.2021		
Créances de	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette	Total brut	Montants réduits (-)	Valeur nette
Clients	59 256,49	0,00	59 256,49	24 697,86	-5 914,51	18 783,35
États membres	913 848,70		913 848,70	2 080 088,75		2 080 088,75
AELE	0,00		0,00	0,00		0,00
Pays tiers	7 878,88		7 878,88	17 959,59		17 959,59
Autres créances courantes (1)	1 296,12		1 296,12	7 207,83		7 207,83
Total	982 280,19	0,00	982 280,19	2 129 954,03	-5 914,51	2 124 039,52

Le montant initial de toutes les créances à percevoir est reporté, déduction faite du montant des moins-values, lorsqu'il est évident que l'Agence ne sera pas en mesure de percevoir la totalité des montants dus au regard des créances initiales. Cette analyse est effectuée sur la base des soldes en fin d'exercice tels qu'ils apparaissent au moment de la préparation des états financiers.

Le montant des réductions est imputé au compte de résultat économique.

Les créances courantes auprès des États membres correspondent à la TVA à récupérer (Portugal) et les créances courantes auprès des pays tiers sont principalement liées aux taxes et charges à percevoir dans le cadre des opérations LRIT.

Les créances diverses (compte: 410900) s'élèvent à un total de **-60 116,41 EUR** et se composent de:

Créances diverses	31.12.2022			31.12.2021		
Personnel	-60 116,41		-60 116,41	-521 976,98		-521 976,98
Autres (2)			0,00			0,00
Total	-60 116,41	0,00	-60 116,41	-521 976,98	0,00	-521 976,98

Les autres comptes de régularisation actif et passif d'un montant total de **1 225 413,62 EUR** en fin d'exercice se composaient de:

4 753,22 EUR (produits à percevoir concernant les recettes issues des opérations LRIT avec contrepartie directe);
1 220 660,40 EUR (charges reportées telles que la maintenance logicielle prépayée, facture payée liée au loyer du 1^{er} trimestre 2023, etc.)

1.8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Description	31.12.2022	31.12.2021
<i>Encaisse non affectée:</i>	27 442 455,42	22 513 129,55
Comptes courants (comptes bancaires)	27 440 986,42	22 467 587,87
Régies d'avances	24 638,72	45 541,68
Total	27 467 094,14	22 513 129,55

La trésorerie ne concerne que l'actif disponible du fait qu'il n'y a pas d'autres équivalents de trésorerie ni de placements liquides à enregistrer. Actuellement, le compte bancaire principal de l'Agence pour tous les paiements et tous les revenus liés à la subvention de la CE et aux recettes affectées se trouve au Crédit Agricole. Trois régies d'avances sont également organisées au moyen de comptes bancaires ouverts auprès de Novo Banco Portugal, et un compte bancaire est resté ouvert chez ING pour des paiements occasionnels, principalement en dehors de l'UE.

1.8.7 Capital

Le capital de l'AESM est diminué du résultat économique négatif de l'année 2022 (**-3 137 642,83 EUR**) – pour atteindre **40 816 205,69 EUR**.

1.8.8 Autres dettes à long terme

Ce compte est composé de **82 618,09 EUR** liés aux dépôts à long terme LRIT.

1.8.9 Dettes à court terme

Les créances courantes atteignent la somme de **88 938,15 EUR** et se composent de:

Créances courantes	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs	-88 938,15	-168 743,79
États membres		
AELE		
Pays tiers	0,00	0,00
Autres (1)	0,00	-145 790,44
Total	-88 938,15	-314 534,23

Les dettes résultant de l'achat de biens ou de services sont comptabilisées lors de la réception des factures pour le montant initial de celles-ci et les dépenses correspondantes sont saisies dans les comptes lorsque les biens ou services sont livrés ou fournis à l'Agence et acceptés par celle-ci.

La ligne Autres (1) se compose de:

(1) Veuillez préciser les «Autres créances courantes»:	31.12.2022	31.12.2021
Montants dus de la part d'organismes publics	0,00	0,00
Entités consolidées	0,00	-145 790,44
Total	0,00	-145 790,44

Créditeurs divers

Créditeurs divers	31.12.2022	31.12.2021
Personnel	0,00	-2 821,93
Autres (2)	923 614,50	363 105,59
Total	923 614,50	360 283,66

La ligne Autres (2) se compose de:

(2) Veuillez préciser les «Autres créditeurs divers»:	31.12.2022	31.12.2021
Préfinancement reçu < 1 an	304 057,63	314 980,78
Actifs ABAC – produit reçu	621 393,60	0,00
Paiements à renvoyer	0,00	1 087,17
ONSS & autres	-1 836,73	47 037,64
Total	923 614,50	363 105,59

Les comptes de régularisation actif et passif s'élèvent à un total de **5 388 297,56 EUR** et représentent principalement des factures à recevoir en 2023 pour des services rendus ou des produits livrés en 2022 (charges à payer: 4 706 204,96 EUR) et des congés non pris du personnel au 31.12.2022 (682 092,60 EUR).

Description	31.12.2022	31.12.2021
Charges à payer	5 388 297,56	5 982 502,55
Congés annuels non pris *	682 092,60	612 537,27
autres charges à payer	4 706 204,96	5 369 965,28
Crédit reporté	0,00	0,00
Total	5 388 297,56	5 982 502,55

Conformément à la règle comptable communautaire n° 10 et au chapitre 19 des IPSAS (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les comptes de régularisation permettent d'enregistrer les montants dus pour des services rendus ou des produits livrés, mais qui restent impayés, n'ont pas été facturés ou officiellement convenus avec le fournisseur, y compris les sommes dues aux employés (notamment les arriérés de congés payés). Les comptes de régularisation sont établis sur la base des estimations des ordonnateurs (évaluation basée sur la partie des reports imputables à 2022-2023).

Conformément à la règle comptable communautaire n° 12, une dette due pour congé non pris (cumulant les absences compensées) en fin d'exercice a été intégrée dans l'état de la situation financière à la ligne Passif courant (créances courantes).

Les préfinancements restants reçus d'entités consolidées de la CE après déduction de la consommation de l'année et des charges à payer correspondantes se sont élevés à **21 469 306,87 EUR** et se composent de:

- 752 776,58 EUR (DG MOVE – résultat 2022);
- 7 663 833,21 EUR (préfinancement perçu de la DG DEFIS);
- 2 670 977,89 EUR (préfinancement perçu de la DG MARE);
- 6 529 408,14 EUR (préfinancement perçu de la DG NEAR);
- 1 106 957,62 EUR (préfinancement perçu de la DG CLIMA);
- 100 000,00 EUR (préfinancement perçu de la DG SANTE);
- 2 501 321,56 EUR (préfinancement perçu de Frontex);
- 144 031,87 EUR (préfinancement perçu de l'AECP).

1.8.10 Actif éventuel

Compte	Description	31.12.2022	31.12.2021
901100	Garanties reçues	-221 690,67	-3 981 520,60
901120	Garanties reçues dans le cadre de préfinancements *	-36 627,00	-3 714 803,85
901180	Garanties de bonne fin	-185 063,67	-266 716,75
901190	a) Autres garanties		
901900	b) Autres actifs éventuels		
901000	TOTAL	-221 690,67	-3 981 520,60

Ces montants se rapportent à la garantie opérationnelle liée au paiement du préfinancement.

1.8.11 Autres informations importantes

Compte	Autres informations importantes	31.12.2022	31.12.2021
904200	RAL – Engagements de paiement sur crédits en souffrance	54 229 322,88	53 075 608,86
904370	Engagement contractuel (pour lequel aucun engagement budgétaire n'a encore été effectué)		0,00
904400	Contributions aux organismes concernés		0,00
904100	Engagements non utilisés		0,00
904500	Engagements sur contrat de location	2 426 816,28	2 419 876,68
904000	Total	56 656 139,16	55 495 485,54

Le RAL est le montant engagé au cours de l'exercice reporté à 2023.

Les engagements sur contrat de location font référence aux contrats de location à long terme pour les locaux de l'AESM.

1.8.12 Note concernant les comptes annuels se rapportant aux frais de personnel calculés par le PMO

Tous les calculs des traitements indiquant les dépenses salariales totales comprises dans le compte de résultat de l'Agence sont externalisés auprès de l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également dénommé PMO), qui est un office central de la Commission européenne.

Le PMO a pour mission de gérer les droits financiers du personnel permanent, temporaire et contractuel travaillant à la Commission ainsi que de calculer et de payer ses traitements et autres droits financiers. Il assure également ces services pour d'autres institutions et agences de l'UE. Le PMO est aussi chargé de gérer la caisse de maladie des institutions, conjointement avec le traitement et le paiement des demandes de remboursement émanant des membres du personnel. Il gère en outre la caisse des pensions et paie les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO fait l'objet d'un audit de la part de la Cour des comptes européenne.

L'Agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant le calcul des dépenses salariales. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel de paie utilisé pour la comptabilité des dépenses salariales. Elle n'est pas responsable du calcul des dépenses salariales effectué par le PMO.

1.9 NOTES CONCERNANT LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.9.1 Recettes

Compte	Recettes d'exploitation	2022	2021
744000	Recettes provenant du fonctionnement administratif	0,00	17 967 384,35
760000	Personnel		
744100	Recettes liées aux immobilisations		
744900	Autres recettes administratives	0,00	17 967 384,35
744910	Autre	0,00	0,00
744919	<i>Recettes administratives provenant d'entités UE consolidées</i>		17 967 384,35
745000	Autres revenus d'exploitation	110 617 141,61	84 440 005,17
745100	Ajustements des provisions		
745200	Bénéfices réalisés sur le taux de change	11 124,94	2 841,18
745900	Autre	110 606 016,67	84 437 163,99
745910	Autre	2 217 913,71	935 110,00
745909	<i>Recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées (2)</i>	108 388 102,96	83 502 053,99
745919	<i>Subvention de l'Union européenne</i>	108 388 102,96	83 502 053,99
745929	<i>Autres recettes de fonctionnement provenant d'entités UE consolidées</i>	0,00	0,00
777777	Total	110 617 141,61	102 407 389,52

Les recettes liées à des projets financés soit par la CE, soit par d'autres agences de l'UE (principalement Frontex) ont été reclassées dans la catégorie des subventions de l'UE.

Les recettes totales ont augmenté (+8,02 %) à la suite de l'augmentation de la subvention de la CE.

1.9.2 Dépenses

	2022	2021
Dépenses administratives	42 978 617,15	40 292 320,57
Ensemble des dépenses de personnel	28 846 776,97	25 936 096,18
Dépenses de personnel	28 846 776,97	25 936 096,18
Dépenses de personnel auprès d'entités consolidées	0,00	0,00
Dépenses liées aux immobilisations	7 437 051,76	8 386 859,79
Autres dépenses administratives	6 694 788,42	5 969 364,60
Terrains et immeubles	3 562 340,24	3 817 872,01
Terrains et immeubles auprès d'entités consolidées		87 477,72
Ensemble des autres dépenses	3 132 448,18	2 064 014,87
Autre	3 132 448,18	551 691,87
<i>Dépenses administratives auprès d'entités consolidées</i>		1 512 323,00
Dépenses opérationnelles	70 799 342,59	62 678 425,87
Autres dépenses opérationnelles	70 799 342,59	62 678 425,87
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Pertes de change	15 277,02	12 085,21
Autres dépenses opérationnelles	70 784 065,57	62 666 340,66
Autre	70 784 065,57	62 666 340,66
<i>Autres – Entités consolidées</i>	0,00	0,00
Total	113 777 959,74	102 970 746,44

Globalement, les dépenses ont augmenté de 10,5 % entre 2021 et 2022, en raison de l'augmentation des dépenses opérationnelles.

1.10 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Description du grade le plus élevé	Grade	Nombre de personnes possédant ce grade	Prêts à des parties liées	
			Montant nominal	Montant restant dû au 31 décembre
Directeur exécutif	AD14	1	-	-
Chef de département	AD14	2	-	-

Les parties liées de l'Agence correspondent à son personnel de direction principal.

Les opérations entre l'Agence et les principaux dirigeants ont lieu dans le cadre des activités normales de l'Agence et, dans ce cas, aucune obligation spécifique de communication d'informations n'est requise pour ces opérations, conformément à la règle comptable n° 15 de l'Union européenne.

Les traitements, indemnités et autres droits sont couverts par le régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.

2. EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022

Article 99 du règlement financier de l'AESM

2.1 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022 – RÉSUMÉ (FORMAT DG BUDG)

Titre	Recettes	2022
20-0 SUBVENTION DE L'UE INCL		86 348 085,69
20-1 COPERNICUS		12 876 000,00
20-2 FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP		-27 699,86
20-4 SAFEMED		4 000 000,00
20-5 FRONTEX		5 658 402,98
20-5 AECP		-25 589,87
20-6 PROJET MER NOIRE ET MER CASPIENNE		1 749 424,66
20-8 THETIS MRV		1 119 000,00
20-9 PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE		-99 114,30
20-9 CISE		2 000 000,00
21-0 LRIT		173 480,71
21-1 EQUASIS		450 000,00
90-0 RECETTES DIVERSES		1 495 280,56
91-0 CENTRE DE CONGRÈS		90 000,00
	Total des recettes (a)	115 807 270,57
	Dépenses	
A-1 Paiements		31 316 499,83
A-1 Crédits reportés sur l'exercice suivant		180 971,79
A-2 Paiements		3 781 582,03
A-2 Crédits reportés sur l'exercice suivant		685 905,54
B0-3 Paiements		50 626 769,60
B0-3 Crédits reportés sur l'exercice suivant		1 455 476,95
B0-4 Paiements		23 505 606,36
B0-4 Crédits reportés sur l'exercice suivant		24 005 935,40
	Total des dépenses (b)	135 558 747,50
	Résultat de l'exercice (a)-(b)	-19 751 476,93
Annulation de crédits de paiement inutilisés reportés de l'exercice précédent		217 232,54
Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12 provenant de recettes affectées		20 291 173,05
Variations de taux de change		-4 152,08
	SOLDE DÉCOULANT DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	752 776,58

L'ajustement pour le report est lié aux actions financées par le projet (crédits R0).

2.1.1 Exécution budgétaire 2022 – Global/Aperçu – Tous les titres – Tous les types de crédit

Title	Fund Source	Data					
		Commitment Appropriations	Committed	%	Payment Appropriations	Paid	%
1	C1	31,521,916.73	31,497,471.62	99.92%	31,521,916.73	31,316,499.83	99.35%
	C8	195,813.52	94,763.06	48.39%	195,813.52	94,763.06	48.39%
1 Total		31,717,730.25	31,592,234.68	99.60%	31,717,730.25	31,411,262.89	99.03%
2	C1	4,240,027.09	4,227,846.01	99.71%	4,240,027.09	3,579,202.66	84.41%
	C4	129,803.61	92,541.42	71.29%	129,803.61	92,541.42	71.29%
	C5	109,837.95	109,837.95	100.00%	109,837.95	109,837.95	100.00%
	C8	1,048,146.68	931,964.60	88.92%	1,048,146.68	931,964.60	88.92%
2 Total		5,527,815.33	5,362,189.98	97.00%	5,527,815.33	4,713,546.63	85.27%
3	C1	50,759,621.89	50,626,579.33	99.74%	50,759,621.89	50,258,800.47	99.01%
	C4	1,455,476.95		0.00%	1,455,476.95	-	0.00%
	C5	105,316.63	105,276.57	99.96%	367,969.13	367,969.13	100.00%
	C8	43,135,622.08	42,450,167.10	98.41%	-		
3 Total		95,456,037.55	93,182,023.00	97.62%	52,583,067.97	50,626,769.60	96.28%
4	R0	47,511,541.76	35,677,810.85	75.09%	47,511,541.76	23,505,606.36	49.47%
4 Total		47,511,541.76	35,677,810.85	75.09%	47,511,541.76	23,505,606.36	49.47%
Grand Total		180,213,124.89	165,814,258.51	92.01%	137,340,155.31	110,257,185.48	80.28%

Types de crédit - Nomenclature de la DG BUDG:

C1: crédits courants
C4: crédits de réemploi
C5: crédits réutilisés (reportés)
C8: crédits reportés automatiques
C9: crédits annulés
R0: recettes affectées

2.1.2 Exécution budgétaire 2022 – Détail – Tous les titres – Tous les types de crédit

Origine des fonds	Titre	LB	Description de la ligne budgétaire	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
C1	1	1100	TRAITEMENTS DE BASE	19 132 786,90	19 132 786,90	100,00 %	19 132 786,90	19 132 786,90	100,00 %
		1101	ALLOCATIONS FAMILIALES	3 157 933,70	3 157 933,70	100,00 %	3 157 933,70	3 157 933,70	100,00 %
		1102	INDEMNITÉS DE DÉPAYSEMENT ET D'EXPATRIATION	2 777 513,62	2 777 513,62	100,00 %	2 777 513,62	2 777 513,62	100,00 %
		1103	INDEMNITÉS DE SECRÉTARIAT	1 908,36	1 908,36	100,00 %	1 908,36	1 908,36	100,00 %
		1113	AGENTS CONTRACTUELS	1 708 007,08	1 708 007,08	100,00 %	1 708 007,08	1 708 007,08	100,00 %
		1 115	EXPERTS NATIONAUX DÉTACHÉS	622 000,00	619 308,01	99,57 %	622 000,00	619 308,01	99,57 %
		1116	STAGIAIRES	135 200,00	135 117,61	99,94 %	135 200,00	135 117,61	99,94 %
		1 130	COUVERTURE DES RISQUES DE MALADIE	713 323,91	713 323,91	100,00 %	713 323,91	713 323,91	100,00 %
		1131	COUVERTURE DU RISQUE D'ACCIDENT ET DE MALADIE PROFESSIONNELLE	85 341,91	85 341,91	100,00 %	85 341,91	85 341,91	100,00 %
		1132	COUVERTURE DU RISQUE DE CHÔMAGE	274 009,94	274 009,94	100,00 %	274 009,94	274 009,94	100,00 %
		1140	ALLOCATIONS À LA NAISSANCE ET EN CAS DE DÉCÈS	198,31	198,31	100,00 %	198,31	198,31	100,00 %
		1141	FRAIS DE VOYAGE À L'OCCASION DU CONGÉ ANNUEL	573 824,83	573 824,83	100,00 %	573 824,83	573 824,83	100,00 %
		1142	INDEMNITÉS DE LOGEMENT ET DE TRANSPORT	38 389,82	38 389,82	100,00 %	38 389,82	38 389,82	100,00 %
		1147	MISE À DISPOSITION AU TRAVAIL	67 000,00	64 009,41	95,54 %	67 000,00	64 009,41	95,54 %
		1148	TRAVAIL POSTÉ	18 000,00	17 305,94	96,14 %	18 000,00	17 305,94	96,14 %

1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	183 400,00	183 340,72	99,97 %	183 400,00	159 290,46	86,85 %
1190	COEFFICIENTS CORRECTEURS DES RÉMUNÉRATIONS	29 919,82	29 919,82	100,00 %	29 919,82	29 919,82	100,00 %
1200	FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	14 000,00	13 040,10	93,14 %	14 000,00	9 112,87	65,09 %
1210	FRAIS DE PRISE DE POSTE ET DE FIN DE CONTRAT	26 000,00	26 000,00	100,00 %	26 000,00	16 527,49	63,57 %
1220	INDEMNITÉS D'INSTALLATION, DE RÉINSTALLATION ET DE MUTATION	88 071,76	88 071,76	100,00 %	88 071,76	88 071,76	100,00 %
1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	59 175,81	59 175,81	100,00 %	59 175,81	53 089,31	89,71 %
1240	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES TEMPORAIRES	68 874,96	68 874,96	100,00 %	68 874,96	68 874,96	100,00 %
1300	FRAIS DE MISSION	77 000,00	77 000,00	100,00 %	77 000,00	60 839,75	79,01 %
1400	ÉCOLE EUROPÉENNE	-	-	-	-	-	-
1410	SERVICE MÉDICAL	51 000,00	51 000,00	100,00 %	51 000,00	23 931,75	46,93 %
1 500	FORMATION	160 000,00	143 211,54	89,51 %	160 000,00	106 985,76	66,87 %
1600	PROTECTION SOCIALE	1 175 000,00	1 175 000,00	100,00 %	1 175 000,00	1 174 568,52	99,96 %
1601	ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	10 000,00	9 900,00	99,00 %	10 000,00	9 900,00	99,00 %
1700	RÉCEPTIONS/MANIFESTATION S ET REPRÉSENTATION	34 000,00	34 000,00	100,00 %	34 000,00	30 617,53	90,05 %
1870	INTERPRÈTES INDÉPENDANTS	19 036,00	19 036,00	100,00 %	19 036,00	18 657,23	98,01 %
1872	SERVICES DE TRADUCTION	15 000,00	15 000,00	100,00 %	15 000,00	8 318,50	55,46 %
1876	CONSULTANTS	-	-	-	-	-	-
1878	SERVICES ADMINISTRATIFS	206 000,00	205 921,56	99,96 %	206 000,00	158 814,77	77,09 %
1 Total		31 521 916,73	31 497 471,62	99,92 %	31 521 916,73	31 316 499,83	99,35 %
2	2 000 LOYERS	2 246 816,28	2 246 816,28	100,00 %	2 246 816,28	2 246 816,28	100,00 %
2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	129 500,00	129 500,00	100,00 %	129 500,00	106 968,51	82,60 %
2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	377 054,54	377 054,54	100,00 %	377 054,54	169 351,36	44,91 %

2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	178 433,93	178 433,93	100,00 %	178 433,93	85 640,39	48,00 %
2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE	249 000,00	248 686,00	99,87 %	249 000,00	195 047,46	78,33 %
2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	467 486,92	466 534,92	99,80 %	467 486,92	408 889,62	87,47 %
2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	68 866,05	68 866,05	100,00 %	68 866,05		0,00 %
2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	237 011,95	226 757,84	95,67 %	237 011,95	218 217,84	92,07 %
2210	ACHAT DE MEUBLES	46 905,68	46 905,68	100,00 %	46 905,68	25 343,40	54,03 %
2230	VÉHICULE	2 844,20	2 844,20	100,00 %	2 844,20	2 018,99	70,99 %
2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	2 192,33	2 192,33	100,00 %	2 192,33	2 192,33	100,00 %
2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	700,00	700,00	100,00 %	700,00	120,84	17,26 %
2320	FRAIS BANCAIRES	3 000,00	3 000,00	100,00 %	3 000,00	628,79	20,96 %
2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	7 680,00	7 680,00	100,00 %	7 680,00	1 762,61	22,95 %
2340	DOMMAGES	1 000,00	1 000,00	100,00 %	1 000,00		0,00 %
2350	ASSURANCES DIVERSES	27 215,35	27 215,35	100,00 %	27 215,35	24 521,75	90,10 %
2353	DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES	2 734,62	2 734,62	100,00 %	2 734,62	2 734,62	100,00 %
2354	ARCHIVAGE DE DOCUMENTS	-	-	-	-		-
2355	UNIFORMES	7 165,73	7 165,73	100,00 %	7 165,73	4 265,78	59,53 %
2400	AFFRANCHISSEMENT ET LIVRAISON	8 000,00	7 400,00	92,50 %	8 000,00	3 530,88	44,14 %
2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	90 347,08	90 330,90	99,98 %	90 347,08	16 029,45	17,74 %
2411	ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 000,00	1 955,21	97,76 %	2 000,00	756,09	37,80 %
2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	84 072,43	84 072,43	100,00 %	84 072,43	64 365,67	76,56 %
2 Total		4 240 027,09	4 227 846,01	99,71 %	4 240 027,09	3 579 202,66	84,41 %
3	B3-130 OPÉRATIONS	25 116 476,72	25 103 525,31	99,95 %	24 461 748,47	24 282 416,05	99,27 %
	B3-140 RÉUNIONS ET ATELIERS	126 521,06	116 427,29	92,02 %	120 500,00	101 668,54	84,37 %
	B3-150 ÉTUDES	237 780,00	237 780,00	100,00 %	287 500,00	287 391,50	99,96 %

		B3-230	OPÉRATIONS	15 000,00	10 000,00	66,67 %	15 071,00	8 259,92	54,81 %
		B3-260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	10 412 550,74	10 370 602,88	99,60 %	10 583 628,31	10 552 974,51	99,71 %
		B3-330	OPÉRATIONS	1 304 344,71	1 304 065,58	99,98 %	1 320 914,35	1 249 742,45	94,61 %
		B3-340	RÉUNIONS ET ATELIERS	186 028,23	164 028,23	88,17 %	188 830,88	108 277,26	57,34 %
		B3-350	ÉTUDES	1 150 520,00	1 150 520,00	100,00 %	1 200 560,00	1 188 923,67	99,03 %
		B3-430	OPÉRATIONS	6 411 087,66	6 384 765,22	99,59 %	7 194 617,91	7 192 156,38	99,97 %
		B3-450	ÉTUDES	3 070,00	3 070,00	100,00 %	3 070,00	3 070,00	100,00 %
		B3-460	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	3 841 700,52	3 833 445,91	99,79 %	3 508 021,47	3 489 231,53	99,46 %
		B3-510	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	20 550,00	20 550,00	100,00 %	19 721,00	15 802,35	80,13 %
		B3-520	VISITES ET INSPECTIONS	318 904,00	318 904,00	100,00 %	318 904,00	294 994,11	92,50 %
		B3-540	RÉUNIONS ET ATELIERS	50 000,00	50 000,00	100,00 %	40 000,00	30 293,81	75,73 %
		B3-560	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 169 313,45	1 169 312,84	100,00 %	1 100 953,45	1 082 114,41	98,29 %
		B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	395 774,80	389 582,07	98,44 %	395 581,05	371 483,98	93,91 %
		3 Total		50 759 621,89	50 626 579,33	99,74 %	50 759 621,89	50 258 800,47	99,01 %
	Total C1			86 521 565,71	86 351 896,96	99,80 %	86 521 565,71	85 154 502,96	98,42 %
C4	2	2 000	LOYERS	104 019,50	90 000,00	86,52 %	104 019,50	90 000,00	86,52 %
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	5 727,97	2 541,42	44,37 %	5 727,97	2 541,42	44,37 %
		2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	20 056,14	-	0,00 %	20 056,14		0,00 %
	2 Total			129 803,61	92 541,42	71,29 %	129 803,61	92 541,42	71,29 %
	3	B3-130	OPÉRATIONS	1 446 277,69		0,00 %	1 446 277,69	-	0,00 %
		B3-430	OPÉRATIONS	9 199,26		0,00 %	9 199,26	-	0,00 %
	3 Total			1 455 476,95		0,00 %	1 455 476,95	-	0,00 %

Total C4				1 585 280,56	92 541,42	5,84 %	1 585 280,56	92 541,42	5,84 %
C5	2	2 000	LOYERS	90 000,00	90 000,00	100,00 %	90 000,00	90 000,00	100,00 %
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1 022,02	1 022,02	100,00 %	1 022,02	1 022,02	100,00 %
		2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	10 489,28	10 489,28	100,00 %	10 489,28	10 489,28	100,00 %
			ÉQUIPEMENTS						
		2100	INFORMATIQUES	8 000,00	8 000,00	100,00 %	8 000,00	8 000,00	100,00 %
	2350	ASSURANCES DIVERSES	326,65	326,65	100,00 %	326,65	326,65	100,00 %	
	2 Total			109 837,95	109 837,95	100,00 %	109 837,95	109 837,95	100,00 %
	3	B3-130	OPÉRATIONS	59 081,85	59 081,85	100,00 %	321 734,35	321 734,35	100,00 %
		B3-140	RÉUNIONS ET ATELIERS	13 077,59	13 037,53	99,69 %	13 077,59	13 077,59	100,00 %
		B3-260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	33 157,19	33 157,19	100,00 %	33 157,19	33 157,19	100,00 %
	3 Total			105 316,63	105 276,57	99,96 %	367 969,13	367 969,13	100,00 %
	Total C5				215 154,58	215 114,52	99,98 %	477 807,08	477 807,08
C8	1	1175	PERSONNEL INTÉRIMAIRE	15 850,34	13 792,72	87,02 %	15 850,34	13 792,72	87,02 %
			FRAIS DIVERS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	8 854,58	8 250,92	93,18 %	8 854,58	8 250,92	93,18 %
		1230	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	33 251,70	20 969,50	63,06 %	33 251,70	20 969,50	63,06 %
		1300	FRAIS DE MISSION	8 595,41	-	0,00 %	8 595,41		0,00 %
		1410	SERVICE MÉDICAL	38 870,60	9 859,14	25,36 %	38 870,60	9 859,14	25,36 %
		1 500	FORMATION	13 907,25	6 619,62	47,60 %	13 907,25	6 619,62	47,60 %
		1600	PROTECTION SOCIALE	7 489,49	670,00	8,95 %	7 489,49	670,00	8,95 %
			ASSISTANCE SPÉCIALE ET COÛTS ASSOCIÉS	4 000,00	-	0,00 %	4 000,00		0,00 %
		1870	INTERPRÈTES INDÉPENDANTS	624,00	416,00	66,67 %	624,00	416,00	66,67 %
		1876	CONSULTANTS	19 892,05	19 550,16	98,28 %	19 892,05	19 550,16	98,28 %
		1878	SERVICES ADMINISTRATIFS	44 478,10	14 635,00	32,90 %	44 478,10	14 635,00	32,90 %
		1 Total			195 813,52	94 763,06	48,39 %	195 813,52	94 763,06
	2	2020	EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHAUFFAGE	61 569,64	41 828,83	67,94 %	61 569,64	41 828,83	67,94 %
		2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	179 384,88	170 431,44	95,01 %	179 384,88	170 431,44	95,01 %

	2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	302 262,95	298 862,53	98,88 %	302 262,95	298 862,53	98,88 %
	2050	SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE	22 314,56	22 059,24	98,86 %	22 314,56	22 059,24	98,86 %
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	134 825,67	125 671,18	93,21 %	134 825,67	125 671,18	93,21 %
	2101	DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS	74 999,52	55 771,64	74,36 %	74 999,52	55 771,64	74,36 %
	2102	AUTRES PRESTATIONS EXTÉRIEURES POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES	30 780,00	30 780,00	100,00 %	30 780,00	30 780,00	100,00 %
	2210	ACHAT DE MEUBLES	97 276,99	97 276,99	100,00 %	97 276,99	97 276,99	100,00 %
	2230	VÉHICULE	1 534,28	1 194,86	77,88 %	1 534,28	1 194,86	77,88 %
	2250	FONDS DE BIBLIOTHÈQUE ACHATS DE LIVRES	500,00	-	0,00 %	500,00		0,00 %
	2300	PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU	1 367,08	-	0,00 %	1 367,08		0,00 %
	2320	FRAIS BANCAIRES	7 000,00	1 384,12	19,77 %	7 000,00	1 384,12	19,77 %
	2330	FRAIS DE CONTENTIEUX	10 514,38	8 791,59	83,61 %	10 514,38	8 791,59	83,61 %
	2340	DOMMAGES	2 000,00	-	0,00 %	2 000,00		0,00 %
	2350	ASSURANCES DIVERSES	2 530,90	112,38	4,44 %	2 530,90	112,38	4,44 %
	2353	DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES	260,40	-	0,00 %	260,40		0,00 %
	2355	UNIFORMES	12 879,66	12 569,50	97,59 %	12 879,66	12 569,50	97,59 %
	2400	AFFRANCHISSEMENT ET LIVRAISON	6 365,80	169,69	2,67 %	6 365,80	169,69	2,67 %
	2410	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	92 193,24	58 457,25	63,41 %	92 193,24	58 457,25	63,41 %
	2411	ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 586,73	3 586,73	100,00 %	3 586,73	3 586,73	100,00 %
	2500	RÉUNIONS EN GÉNÉRAL	4 000,00	3 016,63	75,42 %	4 000,00	3 016,63	75,42 %
	2 Total		1 048 146,68	931 964,60	88,92 %	1 048 146,68	931 964,60	88,92 %
3	B3-130	OPÉRATIONS	32 106 254,73	31 960 647,88	99,55 %	-		-
	B3-150	ÉTUDES	432 699,50	432 699,50	100,00 %	-		-
	B3-260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 644 611,72	1 366 937,55	83,12 %	-		-
	B3-330	OPÉRATIONS	1 098 082,62	1 041 890,15	94,88 %	-		-

		B3-350	ÉTUDES	1 080 000,00	1 080 000,00	100,00 %	-	-	
		B3-430	OPÉRATIONS	4 811 699,08	4 665 770,83	96,97 %	-	-	
		B3-460	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	1 328 207,86	1 311 608,72	98,75 %	-	-	
		B3-510	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	2 590,78	410,47	15,84 %	-	-	
		B3-520	VISITES ET INSPECTIONS	37 937,77	3 749,92	9,88 %	-	-	
		B3-560	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	586 424,68	582 374,08	99,31 %	-	-	
		B3-690	DE/ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET HORIZONTALES	7 113,34	4 078,00	57,33 %	-	-	
		3 Total		43 135 622,08	42 450 167,10	98,41 %	-		
Total C8				44 379 582,28	43 476 894,76	97,97 %	1 243 960,20	1 026 727,66	82,54 %
R0	4	4100	PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE	1 171 357,18	1 171 357,18	100,00 %	1 171 357,18	1 171 357,18	100,00 %
		4101	CISE	4 936 429,27	3 136 604,42	63,54 %	4 936 429,27	1 344 671,42	27,24 %
		4200	SAFEMED	5 013 407,43	1 527 926,10	30,48 %	5 013 407,43	661 122,04	13,19 %
		4201	MER NOIRE ET MER CASPIENNE	2 718 964,16	1 335 045,59	49,10 %	2 718 964,16	834 075,55	30,68 %
		4203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	527 098,11	474 639,39	90,05 %	527 098,11	170 162,36	32,28 %
		4300	ANS FRONTEX	9 641 179,05	9 453 979,07	98,06 %	9 641 179,05	6 563 004,25	68,07 %
		4310	ANS AECF	366 199,58	260 199,58	71,05 %	366 199,58	179 855,61	49,11 %
		4400	CLEANSEANET GROENLAND	139 347,62	-	0,00 %	139 347,62		0,00 %
		4401	CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	13 447,89	-	0,00 %	13 447,89		0,00 %
		4500	COPERNICUS	20 541 049,57	17 531 864,81	85,35 %	20 541 049,57	12 018 964,95	58,51 %
		4600	EQUASIS (FONDS R0)	1 004 758,09	524 400,67	52,19 %	1 004 758,09	344 853,00	34,32 %
		4700	THETIS UE	44 821,83	43 245,00	96,48 %	44 821,83	43 245,00	96,48 %

		4701	THETIS MRV	1 293 481,98	192 639,04	14,89 %	1 293 481,98	174 295,00	13,47 %
		4703	THETIS UE AP	100 000,00	25 910,00	25,91 %	100 000,00		0,00 %
	4 Total			47 511 541,76	35 677 810,85	75,09 %	47 511 541,76	23 505 606,36	49,47 %
R0 Total				47 511 541,76	35 677 810,85	75,09 %	47 511 541,76	23 505 606,36	49,47 %
Total général				180 213 124,89	165 814 258,51	92,01 %	137 340 155,31	110 257 185,48	80,28 %

2.1.3 Rapprochement du résultat de l'exécution du budget et du résultat budgétaire – AESM 2022

	signe +/-	montant
Résultat économique (- pour déficit) de la liasse de consolidation, y compris le tableau M2	+/-	-3 137 642,83
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
A Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-5 982 502,55
B Ajustements pour la séparation des régularisations (séparation 31.12.N)	+	5 388 297,56
C Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le revenu économique	-	0,00
D Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	+	88 938,15
E Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (1)	+	4 692 174,49
F Provisions (1)	+	0,00
G Réductions de valeur (1)	+	0,00
H Ordres de recouvrement émis jusqu'en 2022 dans la classe 7 et non encore encaissés	-	-95 701,32
Ia Préfinancements accordés l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	+	5 211 965,31
Ib Préfinancements reçus l'exercice précédent et apurés au cours de l'exercice	-	-17 517 585,95
J Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	1 504 534,74
K Autres (*)	+/-	1 166 925,33
L Différences de taux de change (2) (3)	+/-	0,00
Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais pas dans le résultat économique)		
M Acquisitions d'actifs (moins les montants impayés)	-	-6 565 535,74
N Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2022 et demeurant ouverts en 2022	-	-58 243,12
O Nouveaux préfinancements reçus au cours de l'exercice 2022 et demeurant ouverts en 2022	+	21 469 306,87
P Ordres de recouvrement budgétaire émis avant 2022 et encaissés au cours de l'exercice	+	407 729,73
Q Ordres de recouvrement budgétaire émis en 2022 sur les comptes de bilan (et non sur les comptes 7 ou 6) et encaissés	+	0,00
R Paiements en capital sur le crédit-bail (il s'agit de paiements budgétaires mais non compris dans le résultat économique)	-	0,00
S Crédits de paiement reportés à l'exercice 2023	-	-26 328 289,68
T Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	217 232,54
U Ajustement pour le report de l'exercice précédent des crédits disponibles au 31.12.2022 provenant de recettes affectées	+	20 291 173,05
V Paiements de pensions (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
W Paiements pour les stocks de congés et les heures supplémentaires (il s'agit de paiements budgétaires mais imputés sur les provisions)	-	0,00
X Autres (**)	+/-	0,00

	total		752 776,58
Résultat budgétaire (+ pour excédent) (4)			752 776,58

2.2 TABLEAU DES EFFECTIFS ET POSTES POURVUS 2022

2.2.1 Postes statutaires

	31.12.2022 Personnel employé ²	Autorisés en 2022
AD Permanent	3	3
AST Permanent		
Total Permanent	3	3
AD Temporaire	147	149
AST Temporaire	60	60
Total Temporaire	207	209
Total personnel statutaire	210	212

Sur un tableau des effectifs de 212 postes, le taux d'occupation à la fin de 2022 était de 99,06 %.

2.2.2 Postes non statutaires

	31.12.2022 ETP Personnel employé	ETP autorisés 2022 ³
GF IV	22,6	27,4
GF III	9,6	10,4
GF II	17,9	19
GF I	2	2
Total agents contractuels	52,1	58,8
Total experts nationaux détachés	12,9	19,3

² Y compris une lettre d'offre envoyée et acceptée en 2022 (AST)

³ Dont 28;8 AC et 1,3 END financés par d'autres sources, comme suit: 18,4 AC GF IV, 8,4 AC GF III, 2 AC GF II et 1,3 END.

3. RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 2022

3.1 FONDS C1

L'Agence a exécuté 86 351 896,96 EUR en crédits d'engagement (CE), soit 99,80 % du budget total de l'exercice, et 85 154 502,14 EUR en crédits de paiement (CP), soit 98,42 % du budget total.

L'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (plus de 95 % d'exécution) a donc été atteint en ce qui concerne l'exécution des engagements. L'exécution des paiements est évaluée à 98,42 % si l'on ne tient compte que des fonds C1. Après prise en compte des reports automatiques de CP (fonds C8: crédits reportés automatiquement), l'Agence a atteint 99,13 % en termes d'exécution des paiements, soit une annulation de 0,87 % (1,48 % en 2021), et, ce faisant, elle atteint également l'objectif fixé par la Commission (DG BUDG) pour l'exercice (moins de 5 % d'annulation). Les chiffres définitifs feront partie de l'état financier établi par le comptable.

Par rapport à l'année précédente, on constate un accroissement à la fois dans l'exécution des engagements et dans l'exécution des paiements. Il convient de noter que les CP du titre 3 sont destinés à couvrir les paiements des actions de l'exercice actuel, mais aussi, le cas échéant, des exercices précédents.

Exécution budgétaire - Fonds C1						
Titre	CE	Engagés	%	CP	Payés	%
1	31 521 916,73	31 497 471,62	99,92 %	31 521 916,73	31 316 499,83	99,35 %
2	4 240 027,09	4 227 846,01	99,71 %	4 240 027,09	3 579 202,66	84,41 %
3	50 759 621,89	50 626 579,33	99,74 %	50 759 621,89	50 258 800,47	99,01 %
Total général	86 521 565,71	86 351 896,96	99,80 %	86 521 565,71	85 154 502,96	98,42 %

Fonds C1 (crédits votés dans le budget actuel)

Les montants engagés et payés indiqués dans le tableau incluent les montants compris dans le workflow.

CE: crédits d'engagement

CP: crédits de paiement

L'année 2022 a été marquée par une forte hausse de l'inflation, laquelle a eu de graves répercussions sur les dépenses salariales de l'Agence. En fin d'exercice, le déficit réel du titre budgétaire 1 (personnel), cumulé avec le déficit précédent, s'élevait à 2 363 916,73 EUR. L'écart financier a été comblé par un transfert de crédits des titres 2 et 3 du budget et sans recourir à une rectification budgétaire (demande de ressources supplémentaires). À cet égard, l'AESM a d'abord examiné et redéployé des crédits provenant des dépenses administratives (titre 1 et titre 2) et, ensuite, a étudié les dépenses opérationnelles et transféré des crédits du titre 3 au titre 1. Conformément à l'article 26, paragraphe 2, du règlement financier de l'AESM, le conseil d'administration a été invité à approuver les virements proposés d'un titre à l'autre au-delà de la limite de 10 % des crédits de l'exercice figurant sur la ligne à partir de laquelle il est procédé au virement.

À la fin de l'exercice, certains crédits n'avaient pas été dépensés. L'incidence par chapitre se présente comme suit:

Dont montant non dépensé en fin d'exercice				
Titre	Ch.	Description du chapitre	CE	CP
3	31	Services d'information et bases de données	-	6 577,00
	33	Ateliers opérationnels et formations	-	71 227,35
	36	Missions opérationnelles	4 955,53	6 000,00
3 Total			4 955,53	83 804,35

3.2 FONDS R0

Origine des fonds	Titre	Ch.	Description du chapitre	LB	Description de la ligne budgétaire	Position locale	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%	
R0	4	41	INFORMATIONS MARITIMES	4100	PROJET D'ENVIRONNEMENT DE GUICHET UNIQUE	*NA*	1 171 357,18	1 171 357,18	100,00 %	1 171 357,18	1 171 357,18	100,00 %	
				4101	CISE	*NA*	-	-	-	-	-	-	
						ADMIN-2019	563 563,93	344 714,05	61,17 %	563 563,93	185 050,46	32,84 %	
						OPÉRATIONS-2019	1 280 634,55	932 757,13	72,84 %	1 280 634,55	518 582,13	40,49 %	
						CISE-II-ADMIN	619 887,32	482 613,72	77,86 %	619 887,32	257 777,03	41,58 %	
						OPÉRATIONS-CISE-II	2 472 343,47	1 376 519,52	55,68 %	2 472 343,47	383 261,80	15,50 %	
		41 Total						6 107 786,45	4 307 961,60	70,53 %	6 107 786,45	2 516 028,60	41,19 %
		42	AIDE AUX PAYS CANDIDATS ET PEV	4200	SAFEMED	*NA*	-	-	-	-	-	-	
						ADMIN-2017	130 382,41	42 712,66	32,76 %	130 382,41	42 712,66	32,76 %	
						OPÉRATIONS-2017	883 025,02	412 629,35	46,73 %	883 025,02	412 629,35	46,73 %	
						ADMIN-2022	1 198 250,00	600 518,00	50,12 %	1 198 250,00	142 876,54	11,92 %	
						OPÉRATIONS-2022	2 801 750,00	472 066,09	16,85 %	2 801 750,00	62 903,49	2,25 %	
				4201	PROJET MER NOIRE ET MER CASPIENNE	*NA*	-	-	-	-	-	-	
						ADMIN-2017	110 341,77	110 341,77	100,00 %	110 341,77	108 168,57	98,03 %	
						INTÉRÊTS	-	-	-	-	-	-	
						OPÉRATIONS-2017	858 622,39	672 207,21	78,29 %	858 622,39	672 207,21	78,29 %	
						ADMIN-2022	455 750,00	300 000,00	65,83 %	455 750,00	43 692,35	9,59 %	
				4203	FONDS DE L'UE POUR LES PAYS IAP	OPÉRATIONS-2022	1 294 250,00	252 496,61	19,51 %	1 294 250,00	10 007,42	0,77 %	
						NA	-	-	-	-	-	-	
						IAP-2018-2021	-	-	-	-	-	-	
	IAP-2020-2023					527 098,11	474 639,39	90,05 %	527 098,11	170 162,36	32,28 %		

42 Total					8 259 469,70	3 337 611,08	40,41 %	8 259 469,70	1 665 359,95	20,16 %
43	ANS SURVEILLANCE	4300	ANS FRONTEx	*NA*	-	-	-	-	-	-
				ADMIN-2021	-	-	-	-	-	-
				OPÉRATIO NS-2021	691 179,05	691 179,05	100,00 %	691 179,05	691 179,05	100,00 %
				ADM-2022	580 000,00	579 028,71	99,83 %	580 000,00	564 612,58	97,35 %
				OPÉRATIO NS-2022	6 370 000,00	6 283 575,31	98,64 %	6 370 000,00	5 307 212,62	83,32 %
				2023-ADM	300 000,00	280 000,00	93,33 %	300 000,00		0,00 %
				OPÉRATIO NS-2023	1 700 000,00	1 620 196,00	95,31 %	1 700 000,00		0,00 %
				4310	ANS AECP	*NA*	366 199,58	260 199,58	71,05 %	366 199,58
		43 Total					10 007 378,63	9 714 178,65	97,07 %	10 007 378,63
44	SERVICES CLEANSEANET	4400	CLEANSEANET GROENLAND	*NA*	139 347,62	-	0,00 %	139 347,62		0,00 %
		4401	CLEANSEANET ÎLES NÉERLANDAISES	*NA*						
					13 447,89	-	0,00 %	13 447,89		0,00 %
44 Total					152 795,51	-	0,00 %	152 795,51		0,00 %
45	COPERNICUS	4500	COPERNICUS	*NA*	-	-				
				2015	166 640,74	-	0,00 %	166 640,74		0,00 %
				ADMIN-2021	1 127 566,00	422 030,84	37,43 %	1 127 566,00	357 095,48	31,67 %
				INDIRECT-2021	311 924,80	38 063,64	12,20 %	311 924,80	37 654,57	12,07 %
				OPÉRATIO NS-2021	18 222 512,61	17 071 770,33	93,69 %	18 222 512,61	11 624 214,90	63,79 %
				2021-ICT	712 405,42	-	0,00 %	712 405,42		0,00 %
45 Total					20 541 049,57	17 531 864,81	85,35 %	20 541 049,57	12 018 964,95	58,51 %
46	EQUASIS	4600	EQUASIS (FONDS R0)	*NA*	1 004 758,09	524 400,67	52,19 %	1 004 758,09	344 853,00	34,32 %
46 Total					1 004 758,09	524 400,67	52,19 %	1 004 758,09	344 853,00	34,32 %
47	THETIS MODULES	4700	THETIS UE	*NA*	44 821,83	43 245,00	96,48 %	44 821,83	43 245,00	96,48 %
		4701	THETIS MRV	*NA*	174 481,98	174 295,00	99,89 %	174 481,98	174 295,00	99,89 %
				OPÉRATIO NS-2022	590 000,00	-	0,00 %	590 000,00		0,00 %
				2022-ADMIN	385 000,00	18 344,04	4,76 %	385 000,00		0,00 %
				2022-INDIRECT	144 000,00	-	0,00 %	144 000,00		0,00 %

			4703	THETIS UE AP	*NA*	100 000,00	25 910,00	25,91 %	100 000,00	0,00 %
			47 Total			1 438 303,81	261 794,04	18,20 %	1 438 303,81	217 540,00 15,12 %
			4 Total			47 511 541,76	35 677 810,85	75,09 %	47 511 541,76	23 505 606,36 49,47 %
			R0 Total			47 511 541,76	35 677 810,85	75,09 %	47 511 541,76	23 505 606,36 49,47 %

Titre V – Les crédits d’actions financées par le projet sont des recettes affectées externes qui ne respectent pas le principe d’annualité.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu de la situation en 2022.

Crédits de paiement encaissés avant 2022 (EUR)	Crédits de paiement encaissés en 2022 (EUR)	Crédits de paiement disponibles en 2022 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés avant 2022 (EUR)	Consommation de crédits de paiement encaissés en 2022 (EUR)	Consommation de tous les crédits de paiement disponibles en 2022 (EUR)	Report à 2023 (EUR)
19 811 118,15	27 700 423,61	47 511 541,76	16 571 462,80	6 934 143,56	23 505 606,36	24 005 935,40

Actions financées par le projet	CE 2022 (EUR)	Non engagés en 2022		Remarque
Projet d'interopérabilité	1 171 357,18	0,00	0 %	Tous les crédits ont été consommés.
CISE	4 936 429,27	1 799 824,85	36 %	Le second préfinancement pour le CISE II (convention de subvention SI2.833747) de 2 000 000 EUR a été reçu le 30.6.2022 pour un calendrier pluriannuel, tandis que les engagements sont effectués sur la base d'une année civile. Les crédits reportés à 2023, y compris les crédits reportés de la subvention CISE I (convention de subvention SI2.801889) – 566 737,30 EUR et de la subvention CISE II (convention de subvention SI2.833747) – 1 233 097,55 EUR, visent à couvrir le coût des actions jusqu'à la fin du projet (7.12.2023 pour la convention de subvention SI2.833747 et 16.12.2023 pour la convention de subvention SI2.801889).
SAFEMED IV – Projet de sécurité maritime EuroMed	1 013 407,43	558 065,42	55 %	Le projet a pris fin le 31 mars 2022. Les fonds non dépensés seront restitués à la DG NEAR après approbation dans le rapport final prévu pour mars 2023.
SAFEMED IV – Projet de sécurité maritime EuroMed	4 000 000,00	2 927 415,91	73 %	La 5 ^e édition du projet SAFEMED «SAFEMED V» – NDICI/2022/431-459 a commencé le 1 ^{er} avril 2022 et est censée durer jusqu'au 31 mars 2028 pour une durée totale de 72 mois. Le budget alloué à l'action s'élève à 8 000 000 EUR.

				Un premier préfinancement de 4 000 000 EUR a été reçu en octobre 2022. Les crédits reportés à 2023 sont destinés à couvrir la mise en œuvre des actions du projet pour la première moitié de sa durée.
BC Sea – Sécurité maritime, sécurité et protection de l'environnement dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne	968 964,16	186 415,18	19 %	Le projet a pris fin le 30.9.2022. Les fonds non dépensés seront restitués à la DG NEAR après approbation dans le rapport final prévu pour mars 2023.
BC Sea II – Sécurité maritime, sécurité et protection de l'environnement dans les régions de la mer Noire et de la mer Caspienne	1 750 000	1 197 503,39	68 %	Du 1.10.2022 au 30.9.2026 La deuxième édition du projet BCSEA «BCSEA II» – NDICI/2022/432-020 a commencé le 1 ^{er} octobre 2022 et est censée durer jusqu'au 30 septembre 2026 pour une durée totale de 48 mois. Le budget alloué à l'action s'élève à 3 500 000 EUR. Un premier préfinancement de 1 750 000 EUR a été reçu en octobre 2022. Les crédits reportés à 2023 sont destinés à couvrir la mise en œuvre des actions du projet pour la première moitié de sa durée.
Fonds de la CE pour les pays candidats et les pays candidats potentiels 2020-2023	527 098,11	52 458,72	10 %	La mise en œuvre du contrat de subvention 2019/410-086 a commencé le 1.5.2020 pour une période de 32 mois. Le paiement intégral du préfinancement a été reçu en 2020. L'épidémie de COVID-19 et les restrictions de déplacement qui en ont résulté ont inévitablement affecté la mise en œuvre du contrat au regard du type et du nombre d'actions prévues. Dans l'ensemble, l'exécution financière du budget du projet directement après la réouverture post-pandémie est restée faible en raison des effets de la pandémie. Toutefois, un bon nombre d'actions ont déjà été mises en place. Afin d'atténuer les effets de la pandémie et de s'efforcer à mieux exécuter le budget, il a été proposé de modifier l'annexe III (budget du projet) du contrat de subvention 2019/410-086 et de prolonger la durée de mise en œuvre du projet de 6 (six) mois supplémentaires. La proposition a été acceptée par la DG NEAR, ce qui s'est traduit par une prolongation de la durée du projet jusqu'au 30 juin 2023.
ANS FRONTEX	9 641 179,05	187 199,98	2 %	Un accord de niveau de service a été signé pour une durée indéterminée. Les fonds de préfinancement reçus en 2022 couvrent toutes les activités de 2022 ainsi qu'une période de 4 mois en 2023. Les crédits reportés à 2023 visent à couvrir le coût des actions à mettre en œuvre en 2023.

ANS AECF	366 199,58	106 000,00	29 %	Un accord de niveau de service (2015) a été signé pour une durée indéterminée. Les fonds de préfinancement reçus en 2022 couvrent les activités de 2022 et de 2023. Les crédits reportés à 2023 visent à couvrir le coût des actions à mettre en œuvre en 2023 dans le cadre de l'accord spécifique relevant du nouvel ANS de l'AECF (2022).
CleanSeaNet Groenland	139 347,62	139 347,62	100 %	Les parties ont mis fin au projet CSN d'un commun accord, par écrit, et les crédits devront être remboursés au Danemark une fois que l'autorité danoise aura présenté la facture/note de débit correspondante.
CleanSeaNet Îles néerlandaises	13 447,89	13 447,89	100 %	Les parties ont mis fin au projet CSN d'un commun accord, par écrit, et les crédits devront être remboursés aux Pays-Bas une fois que l'autorité néerlandaise aura présenté la facture/note de débit correspondante.
COPERNICUS	20 541 049,57	3 009 184,76	15 %	La mise en œuvre de l'accord de contribution pour Copernicus a commencé le 28.9.2021. Deux versements de préfinancement sont effectués chaque année. Le dernier paiement de préfinancement a été reçu en août 2022. Le prochain préfinancement sera reçu fin mars 2023. Les crédits reportés couvriront des activités à mettre en œuvre au cours du premier trimestre de 2023.
EQUASIS (FONDS R0)	1 004 758,09	480 357,42	48 %	Depuis le mois de janvier 2009, l'AESM accueille l'unité de gestion d'EQUASIS. Les membres parrainent le projet sur une base annuelle en s'acquittant d'une cotisation fixée par le comité de surveillance. En raison de l'épidémie de COVID-19, certaines des améliorations de la base de données d'Equasis prévues en 2020 et 2021 ont été retardées et ont dû être reportées au-delà de 2021.
THETIS UE	44 821,83	1 576,83	4 %	La période de mise en œuvre de l'accord de coopération n° 070201/2018/776114/CA/ENV.C3 prendra fin le 7.3.2023.
THETIS UE AP	100 000,00	74 090,00	74 %	L'accord de niveau de service a été signé en 2021 pour une durée de 36 mois. Les ressources financières ont été reçues en mai 2021 et visent à couvrir l'exécution de toutes les tâches prévues dans l'accord pour toute la durée du contrat, lequel devrait prendre fin le 27.4.2024.
THETIS MRV & ETS	1 119 000,00	1 100 655,96	98 %	L'accord de coopération 090203/2022/881426/SLA/CLIMA.B4 a été signé le 28.10.2022 pour une durée de 48 mois. Le premier paiement de préfinancement de 1 119 000 EUR a été reçu le 29.11.2022. Les crédits reportés à 2023 sont destinés à couvrir les coûts du projet pour la période initiale de 2023.
THETIS MRV	174 481,98	186,98	0 %	L'accord de coopération 340201/2016/729025/CA/CLIMA.B3 couvrait la période allant du 30.3.2016 au 29.9.2022, avec une enveloppe totale de 700 000 EUR. Les ressources inutilisées seront reversées.
	47 511 541,76	11 833 730,91	25 %	

3.3 FONDS C8

Dans le tableau ci-dessous, la colonne «Reportés» indique les montants reportés de l'exercice ou des exercices précédents qui restent encore à payer.

Titre	Reportés	Engagement	Consommation	%	Montant ouvert (RAL)	%	Dégagement	%
1	195 814	94 763	-94 763,06	-48 %	0,00	0 %	-101 050,46	52 %
2	1 048 147	931 965	-931 964,60	-89 %	0,00	0 %	-116 182,08	11%
3	43 135 622	42 450 167	-25 041 075,03	-58 %	17 409 092,07	40 %	-685 454,98	2 %
	44 379 582,28	43 476 894,76	-26 067 802,69	59 %	17 409 092,07	39 %	-902 687,52	2 %

Reportés: À la fin de l'exercice N, les engagements non utilisés ou partiellement inutilisés (c'est-à-dire les paiements exigibles) peuvent - sous certaines conditions - être reportés à l'exercice N+1.

Engagement: Engagements exécutés.

Consommation: Paiements exécutés.

Montant ouvert (RAL): Montants restant à payer ou à dégager.

Dégagement: Montants des engagements non utilisés.

Sur les 44 379 528,28 EUR reportés, 59 % ont été utilisés (consommés), 39 % sont restés en «montant ouvert» (montant dû, non encore payé) et 2 % du total ont été dégagés (annulés). Les montants du titre 3 étant pluriannuels, ils n'expirent pas à la fin de l'exercice et sont à nouveau reportés, en tout ou en partie, à l'exercice suivant si nécessaire.

3.4 AUTRES TYPES DE FONDS (FONDS C2, C4, C5)

Voir ci-dessous la liste des postes pour les **autres types de fonds** (C2⁴, C4⁵, C5⁶ et E0⁷). Ces fonds sont affectés à un usage spécifique. L'Agence ne dispose que de fonds C4 et C5. Les fonds C5 sont le report des fonds C4, qui sont des crédits provenant de recettes affectées internes. Pour l'utilisation des crédits, la règle de priorité est C5-E0-C1-C4-C2.

Origine des fonds	LB	Description de la ligne budgétaire	Crédits d'engagement	Engagés	%	Crédits de paiement	Payés	%
C4	2 000	LOYERS	104 019,50	90 000,00	86,52 %	104 019,50	90 000,00	86,52 %
	2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	5 727,97	2 541,42	44,37 %	5 727,97	2 541,42	44,37 %
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	20 056,14	-	0,00 %	20 056,14		0,00 %
	3130	OPÉRATIONS	1 446 277,69		0,00 %	1 446 277,69	-	0,00 %
	3430	OPÉRATIONS	9 199,26		0,00 %	9 199,26	-	0,00 %
	Total C4		1 585 280,56	92 541,42	5,84 %	1 585 280,56	92 541,42	5,84 %
C5	2 000	LOYERS	90 000,00	90 000,00	100,00 %	90 000,00	90 000,00	100,00 %
	2030	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1 022,02	1 022,02	100,00 %	1 022,02	1 022,02	100,00 %
	2040	AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	10 489,28	10 489,28	100,00 %	10 489,28	10 489,28	100,00 %
	2100	ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	8 000,00	8 000,00	100,00 %	8 000,00	8 000,00	100,00 %
	2350	ASSURANCES DIVERSES	326,65	326,65	100,00 %	326,65	326,65	100,00 %
	B3130	OPÉRATIONS	59 081,85	59 081,85	100,00 %	321 734,35	321 734,35	100,00 %
	B3140	RÉUNIONS ET ATELIERS	13 077,59	13 037,53	99,69 %	13 077,59	13 077,59	100,00 %
	B3260	COOPÉRATION AVEC LES CORPS DE GARDE-CÔTES	33 157,19	33 157,19	100,00 %	33 157,19	33 157,19	100,00 %
	Total C5		215 154,58	215 114,52	99,98 %	477 807,08	477 807,08	100,00 %

⁴ Fonds C2: reports de crédits non automatiques.

⁵ Fonds C4: crédits provenant de recettes affectées internes de l'exercice.

⁶ Fonds C5: crédits provenant de recettes affectées internes (reportés).

⁷ Fonds E0: crédits AELE au 01.01.2020 (recettes affectées externes)

European Maritime Safety Agency

Praça Europa 4
1249-206 Lisbon, Portugal
Tel +351 21 1209 200
Fax +351 21 1209 210
emsa.europa.eu

